



Espaces VITICOLES

ENJEUX CLIMATIQUES

Réchauffement climatique
et augmentation de la fréquence
des aléas en viticulture

STRUCTURE PILOTE

Les Vignerons de Buzet



LOT-ET-GARONNE (47)
Coordonnées GPS
44.251521, 0.306197

PERSONNE RESSOURCE

Carine MAGOT *Responsable vignoble*
cmagot@vignerons-buzet.fr

Carine GALANTE *Responsable projet*
cgalante@vignerons-buzet.fr

PARTENAIRES PRINCIPAUX

Conservatoire régional Végétal
d'Aquitaine
Arbres et Paysages 32
Fermes LEADER
Agrosolutions
IFV, INRAE, État
Région Nouvelle-Aquitaine : Programme
VitiREV

CALENDRIER

2019 : implantation du vignoble
2020-2021 : plantation des arbres,
arbustes et haies
Mise en place des capteurs
2022-2025 : analyse des 1^{ers} résultats
2026-2030 : déploiement de pratiques sur
d'autres vignobles

BUDGET :

610 000€
incluant plantation et suivi sur 4 ans

))) LE VIGNOBLE DU FUTUR, BASÉ SUR UN ÉCOSYSTÈME RÉSILIENT

La coopérative « Les Vignerons de Buzet » a décidé de créer un vignoble expérimental, appelé « New Age », de 17 ha d'un seul tenant. Ce vignoble est destiné à tester des itinéraires techniques agroécologiques innovants pour tendre vers un vignoble autofertile, sans intrants chimiques, résistant aux bio-agresseurs, rentable, et surtout permettant de répondre aux évolutions climatiques. L'objectif est de déployer ces solutions à l'ensemble du vignoble et au-delà, ainsi qu'à d'autres filières agricoles sur le territoire.

PROBLÈME *initial*

Impacts durables sur les vignes et la production du vignoble

Sur la base du scénario RCP8.5 du GIEC, la coopérative a modélisé l'évolution probable des températures en 2040, 2070 et 2100. La température moyenne annuelle pour le vignoble de Buzet augmenterait respectivement de 0,9°C, 2,2°C et 4,0°C. Le nombre annuel de jours de forte chaleur, en référence à la période 1971-2000, serait multiplié par plus de 5 à la fin du siècle, passant de 6 jours jusqu'à 33 jours. La date de véraison (stade où les grains gonflent et prennent leur couleur de maturité) pour tous les cépages : Merlot, Cot, Cabernet Franc et Cabernet Sauvignon est déjà plus précoce et devrait l'être plus encore. Enfin, l'avancée des dates de début et de fin des vendanges est déjà effective, avec une précocité de près de quatre semaines entre le début des années 1960 et la fin des années 2010.

Ces constats et prévisions indiquent que le climat de Buzet a évolué significativement et que les changements climatiques vont s'accroître. Cette évolution rapide au niveau héliothermique et des températures nocturnes, impacte la physiologie de la vigne, la maturation du raisin ou encore le potentiel hydrique du sol.

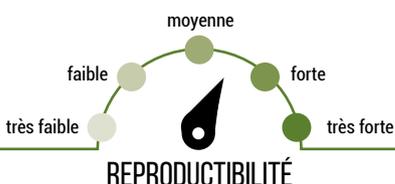
SOLUTION *apportée*

Une réalisation d'envergure et d'anticipation

L'utilisation de nouveaux cépages est une nécessité si le vignoble souhaite perdurer dans les conditions climatiques futures et conserver la typicité de ses vins. C'est pourquoi en 2019, 4 cépages « méditerranéens » (Marselan, Syrah, Tempranillo, et Nielluccio) ont été plantés sur 4,5 ha du vignoble expérimental, pour étudier leur comportement et leur capacité d'adaptation à ces évolutions climatiques. Ces cépages, non encore autorisés dans l'AOC Buzet, feront l'objet d'une convention d'expérimentation avec l'INAO, sur les « variétés d'adaptation au changement climatique ».

De nouvelles pratiques viticoles sont aussi étudiées sur les cépages actuels de l'AOC Buzet :

- **Nouveaux modes de conduite** : installation plus haute de la vigne (1m20) pour moins « subir » les effets de température extrême (gel,



ou canicules de fin d'été) ; port retombant pour moins exposer les grappes au soleil et mieux maîtriser la période de maturation ;

- **Couverture totale du sol avec des couverts végétaux** : ce paillage du sol permet de garder de la fraîcheur et de l'humidité, et ainsi mieux lutter contre le stress hydrique.

Ces techniques déjà testées sur différentes parcelles du vignoble de Buzet et semblant faire leurs preuves, présentent un intérêt à être regroupées sur le vignoble expérimental pour en mesurer les effets conjoints et cumulés.

L'approche systémique mise en place dans le vignoble expérimental

porte une attention particulière au sol (couverts végétaux, fonctionnement des micro-organismes, ...), au microclimat (création de noues - zones humides ombragées au sein du vignoble pouvant permettre de réguler plus ou moins la température à proximité...), à l'agroforesterie (équilibre entre la vigne et les arbres avec les bienfaits de la mycorhization, de l'ombrage, etc...), et à la biodiversité pour, à terme, créer un écosystème complet et le plus résilient possible à tous les aléas climatiques.

Ainsi, il a été planté 1 600 arbres et arbustes sous forme d'alignements d'arbres ou de haies tous les 6 rangs de vigne, pendant l'hiver 2019-2020, d'une trentaine d'espèces différentes. Certains arbres ont aussi été plantés dans les rangs de vigne.



» Premiers **RÉSULTATS**

Bien entendu, il est encore trop tôt pour pouvoir avoir des résultats tangibles. La vigne n'est pas encore en production, et les arbres sont trop jeunes pour avoir un effet mesurable. Cependant, ce vignoble est opérationnel et différents capteurs de suivi ont été installés, afin de pouvoir commencer à obtenir des données objectives et vérifier que les actions mises en œuvre ont bien les résultats escomptés. Il s'agit essentiellement de capteurs climatiques (sondes de température et d'humidité,...) pour mesurer l'impact des pratiques sur le microclimat, et de capteurs physiologiques (dendromètres, NDVI,...), pour suivre le développement de la vigne.

Facteurs de

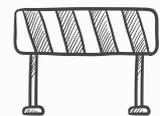
RÉUSSITE



- › Projet mené avec un groupe de viticulteurs adhérents de la coopérative permettant d'être au plus près de leurs problématiques et une réflexion collective sur le panel de solutions à apporter.
- › Investissement de personnes compétentes et expertes sur chaque thème. L'approche systémique du projet a rapproché des expertises diverses et variées.

OBSTACLES

rencontrés



- › L'approche systémique est plus difficilement appréhendable et mesurable car de nombreux facteurs s'entrecroisent !
- › Les modalités administratives inhérentes à la viticulture ne sont pas toujours simples pour de l'expérimentation.



» **COPTec 2021**



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Agissons aujourd'hui, réinventons demain